

Juillet 2016

Chaville

Villes & Villages fleuris 2016

**UNE VILLE
DANS UN JARDIN**





Participer au Concours des villes et villages fleuris ne se limite pas simplement à planter des fleurs ici ou là, ou à accrocher quelques potées fleuries à un lampadaire. Une telle participation implique de concevoir un projet qui s'inscrit dans une politique globale et durable d'aménagement et d'embellissement de la commune.

La conception du projet, suivie de sa réalisation, représente tout l'intérêt de l'exercice que constitue le choix d'être partie prenante de ce concours. Bien sûr, il faut souligner que la qualité du fleurissement et de l'embellissement est une préoccupation quotidienne et annuelle des services de la ville ; elle ne se limite pas à un effort triennal.

Réfléchir à l'embellissement de la ville incite à croiser plusieurs critères : la répartition équilibrée des espaces verts selon les quartiers et le souci de marquer leur identité à travers les parterres fleuris, la forme du terrain disponible, les aspects paysagers donnés par les végétaux et les matières associées (bois, paillage, eau, minéral), les plantations elles-mêmes - génératrices de volumes et de couleurs mûrement réfléchis, la qualité des plants - avec leur pouvoir ornemental, éventuellement leur rareté ou leur nouveauté.

L'axe environnemental est aussi présent, à travers l'application du zéro pesticide déjà appliqué depuis de nombreuses années à Chaville et par notre souci de préservation des ressources, notamment en eau (réduction des consommations d'eau).

Sur ce thème, une cartographie des puits, des sources et des résurgences d'eaux de ruissellement a été élaborée par les membres du Conseil communal du développement durable.

Chaque printemps, les Chavillois qui le souhaitent sont associés à l'embellissement de la commune par le biais du concours des maisons et balcons fleuris, concours qui rencontre tous les ans un franc succès.

Aujourd'hui, l'aménagement du centre ville est sur le point de se terminer. Il fait la part belle au végétal, avec la volonté de faire pénétrer la forêt dans la ville. La nouvelle place du marché est plantée d'essences d'arbres venant, pour la plupart, de nos forêts voisines ; les abords de la rue des Fontaines Marivel seront agrémentés de noues végétalisées dotées d'un réservoir d'eau souterrain pour l'arrosage de la végétation et le nettoyage de la voirie. L'îlot « Cœur boisé » marie admirablement le végétal et le bâti, en ouvrant la voie vers le massif forestier de Meudon.

À travers ces renouvellements, prenant régulièrement en compte les remarques et les suggestions des habitants, la ville continue de mettre en place les éléments qui contribuent à l'amélioration de son environnement et de son cadre de vie.

Marie-Odile GRANDCHAMP
Maire-adjointe déléguée à l'environnement
et au développement durable

Sommaire

JUILLET 2016



- 1 . Chaville, une ville dans un jardin**
 - Chaville et ses "éclats de jardin"
 - Fiche technique
 - Ils jardinent pour vous
 - Le Territoire Grand Paris Seine Ouest
 - Le service des Espaces Verts
 - Mélanges de bulbes : création chavilloise
 - Chaville préserve son environnement avec Grand Paris Seine Ouest
 - Chaville en quelques chiffres
 - Le centre ville de Chaville
- 2 . Un parcours fleuri dans la Ville**
 - Plan 2016 de la ville avec les sites à visiter
 - Liste nominative des lieux fleuris
 - Quelques unes des nouvelles variétés utilisées en 2016
 - Zoom sur la Passerelle
- 3 . Le développement durable**
 - Emploi de véhicules électriques/outils électriques
 - Utilisation systématique de paillis
 - Récupération de l'eau de pluie
 - 0 pesticide
 - On ne traite plus les bords de forêts
 - Emploi de graminées et de plantes moins gourmandes en eau
 - Systématisation du désherbage thermique
- 4 . Préserver et embellir notre cadre de vie**
- 5 . Initiatives et développement durable**
 - L'opération "Forêt propre"
 - Le concours des "Maisons et balcons fleuris"
 - Les jardins familiaux et partagés
 - Vignes en Fête
 - Visites pédagogiques du service Espaces Verts
 - Les jardins pédagogiques dans les centres de loisirs
 - Parcours sportif à la Mare Adam
 - La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse a reçu le Label "école en herbe" par la Maison de la Nature de Grand Paris Seine Ouest
 - Les terrasses végétalisées
 - Le Conseil communal de Développement durable
 - Semaine européenne du développement durable
- 6 . Favoriser la biodiversité**

CHAVILLE, UNE VILLE DANS UN JARDIN



Des “éclats de jardin” pour la ville

Ville de 19 997 habitants, Chaville a obtenu sa première fleur en 1997, une deuxième en 1999, et une troisième en 2004.

La topographie de la ville se caractérise par des zones en relief, des cotéaux boisés et une vallée urbanisée (avenues, rues, zones commerciales) qui ne permet pas de bénéficier de grandes surfaces pour les espaces fleuris.

À partir de cette spécificité locale, la Ville de Chaville a su créer sur son territoire de petits espaces, proches des jardins privés : des “éclats de jar-

din” à l’échelle de la ville.

Terre-pleins, îlots directionnels, parterres d’immeubles, plate bandes, squares deviennent de petits jardins où dominent le végétal (graminées, vivaces...) et la couleur (fleurs).

Le service Espaces verts privilégie également dans ses créations le volume en employant des matériaux peu souvent employés tels que les tuteurs décoratifs, des traverses de chemin de fer, le charbon de bois, la brique pilée... Il s’agit d’attirer l’attention non seulement sur les compositions florales mais aussi sur les perspectives, les vo-

lumes, qui constituent à eux seuls des éléments du décor.

Le service Espaces verts utilise des paillis ciblés (CompoFlora, broyat d’élagage) de manière systématique en fonction des lieux et des végétaux employés.

Ceux-ci limitant la pousse des adventives, réduisant les arrosages et permettant une vie microbienne des sols. Au fil des années, ces “éclats de jardin” ont été adoptés par les Chavillois comme une partie de leur jardin personnel, qu’ils aiment voir évoluer au gré des saisons.

FICHE TECHNIQUE

CONCOURS RÉGIONAL "VILLES & VILLAGES FLEURIS" 2016

DÉPARTEMENT : Hauts-de-Seine

NOM DE LA COMMUNE : Chaville

NOMBRE D'HABITANTS : 19 997

2 fleurs obtenues en 1999, 3 fleurs en 2004, le Prix Spécial du Jury en 2007

NOMBRE DE JARDINIERS : 12 personnes

NOMBRE D'HECTARES POUR

- La surface fleurie entretenue : 1 350 m²
- La surface espaces verts entretenus : 19 ha
(centre-ville, quartiers, périphériques, parc forestiers (2)...

SURFACE DE LA COMMUNE : 355 hectares

LA COMMUNE PRODUIT-ELLE DES FLEURS ?

oui

NOMBRE DE FLEURS PLANTÉES PAR ANNÉE ET LEUR BUDGET

(plantes saisonnières, vivaces, parterres fleuris...)

- | | | |
|--|-------------------------|-------------------|
| ● Nombre annuelles : | 17 000 | budget : 11 100 € |
| ● Nombre bisannuelles : | 16 000 | budget : 5 000 € |
| ● Nombre de bulbes : | 14 500 | budget : 4 000 € |
| ● Nombre d'arbres, arbustes
de saison fleuris : | 50 arbres, 170 arbustes | |

BUDGET POUR LE FLEURISSEMENT PROPREMENT DIT :

- | | |
|--|-------------------------|
| ● La ville organise t-elle un concours de Maisons Fleuries ? | oui |
| ● La ville réalise t-elle un fleurissement de Printemps ? | oui (Prix du jury 2007) |
| ● La ville réalise t-elle un fleurissement d'Automne ? | non |
| ● La ville participe t-elle au Prix Spécial du Tourisme ? | non |

INDIQUEZ VOS NOUVEAUTÉS ET L'HISTORIQUE DE VOTRE PARTICIPATION POUR CHAQUE CONCOURS :

- Requalification de petits espaces en végétalisation pérenne : entrée Parc François Mitterrand, îlot directionnel Maneyrol, square Victor Huscher massif saisonnier basculé pérenne, contre-allée de Gaulle massif saisonnier basculé pérenne ;
- Réhabilitation jeu de boules Sente Henri IV
- Requalification square de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Requalification entrée de forêt, Chêne de la Vierge ;
- Jardinières entrée de Ville + création Totem Ville de Chaville avec charte graphique ;
- Nouveau centre ville : plantation talus et accompagnement végétal école Paul Bert sur les « Marches d'Asfeld », plantation en palier « Allée de la Forêt », création du Square des Coteaux, Plantation de trois arbres remarquable : *Carpinus betulus* sur le parvis des écoles, *Acer campestre* Place du Marché, *Quercus rubra* square des Coteaux ;
- Requalification jardinières Atrium ;
- Création de cinq parcelles de jardins familiaux passage des Châtres Sacs ;
- Création d'une parcelle de jardins partagés Cheminement Guillemot ;
- Création d'une mare pédagogique dans le jardin pédagogique (jardin de fruits rouges + vigne municipale)



ILS JARDINENT POUR CHAVILLE...



Meziane



Majid



Jean-Marc



Bruno



Frédéric



Jean-Christophe



Arnault



Vincent



Guy



Jean



Jean-Marie



Nelson

...et embellissent la ville.

Grâce aux soins apportés par le service des espaces verts, Chaville détient 3 fleurs au Concours régional des villes et villages fleuris depuis 2004.



LE SERVICE ESPACES VERTS



NOMBRE DE JARDINIERS :

12 personnes

BUDGET POUR LE FLEURISSEMENT : 20 000 €

3 fleurs obtenues en 2004 pour le concours régional
"Villes & villages fleuris"
Prix du jury en 2007 pour le fleurissement de printemps

SURFACE DE LA COMMUNE : 355 hectares
dont 156 h de forêts (soit 44% de son territoire)
23 km de voies communales

NOMBRE D'HECTARES POUR :

- la surface fleurie entretenue : 1 350 m²
- la surface espaces verts entretenue : 19 ha

SUPERFICIE DES SERRES : 350 m²

NOMBRE DE FLEURS PLANTÉES ET À PLANTER EN 2016 :

- 16 000 annuelles
- 14 500 bulbes
- 14 500 bisannuelles



MÉLANGES DE BULBES PRINTANIERS

CRÉATION CHAVILLOISE



Avril en immersion

Le service des espaces verts n'emploie pas de mélanges printaniers tout faits, proposés par les fournisseurs de bulbes. La conception de ceux-ci, via, le choix de différentes espèces et l'harmonisation des tonalités sont des créations du service.

Tout comme durant la période estivale, les jardiniers ont à cœur de proposer un embellissement singulier qui identifie clairement le territoire de la Ville. Travail exigeant avec des mélanges regroupant, pour certains d'entre eux, une dizaine de variétés. Supplément de travail, donc, en comparaison d'un simple choix de catalogue mais qui permet de donner un supplément d'identité à Chaville durant la saison printanière.



MÉLANGES COMMERCIALISÉS

4 mélanges créés par le service
Espaces Verts sont commercialisés
par l'entreprise Verver Export :

« Réflexion »

« Double Fantasy »

« Verver 2007 Cinquantenaire »

« Bavaria »

CHAVILLE PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT AVEC GRAND PARIS SEINE OUEST



Des espaces verts, des trottoirs entretenus, des chemins piétonniers et des sentes développées, la Ville de Chaville travaille au quotidien avec Grand Paris Seine Ouest à la préservation de son environnement.

Mutualiser nos ressources

Grand Paris Seine Ouest intervient chaque jour pour le bien-être des 315 868 habitants de ses huit communes, dont Chaville. Les déchets et la propreté relèvent depuis 2003 de ses compétences. GPSO est chargé de la collecte des ordures ménagères et assimilées (encombrants...), de la propreté de la voirie, ainsi que des travaux.

Les élus de GPSO ont souhaité mettre en place un marché unique de collecte des déchets. Objectif : améliorer encore la qualité du service et réaliser des économies d'échelle. La maîtrise de la fiscalité est également visée.

Une collecte inscrite dans le développement durable

Le marché unique de collecte est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et prévoit :

- l'utilisation de bennes de collecte respectueuses des normes de pollution européennes (parc de bennes circulant au gaz naturel de ville) ;
- l'évaluation annuelle de l'impact de la collecte sur l'environnement : bruit, encombrement des rues, pollution... ;
- l'évaluation récurrente de la satisfaction de la population.

Que deviennent nos déchets ?

Grand Paris Seine Ouest collecte chaque année 60 000 tonnes de déchets. Le traitement des déchets collectés par GPSO s'organise en filière : à chaque type de déchet sa filière de traitement. C'est une question d'organisation, mais aussi d'économie et d'environnement.

Les déchets ménagers et ceux issus

de la collecte sélective sont acheminés au centre de traitement Isséane à Issy-les-Moulineaux où ils sont valorisés : les premiers sont incinérés et les second triés pour être recyclés. Partiellement enterrée, cette installation est à la pointe des normes environnementales.

La valorisation énergétique des déchets ménagers alimente le réseau de chauffage urbain.

Relance du geste de tri



Afin d'améliorer les performances de tri des habitants de GPSO, le

territoire a répondu à l'appel à projets d'Eco-Emballages. Grand Paris Seine Ouest a été retenu dans le nouveau plan de relance de l'éco-organisme pour mener des actions spécifiques en 2016 pour améliorer le dispositif de collecte du verre et sensibiliser les habitants à trier davantage et mieux.

Compostage à tous les étages



30 % des déchets ménagers sont fermentescibles. Afin d'encourager les habitants au compostage, GPSO dote gratuitement les particuliers, comme les résidences, en matériel, et les accompagne dans leur démarche grâce aux conseils du maître-composteur.

Les déchèteries fixes

Les habitants de Grand Paris Seine Ouest peuvent accéder à deux déchèteries fixes sur le territoire :

- Déchèterie de Meudon, gérée par le Syelom, ouverte à tous les habitants de GPSO sur présentation d'un badge personnel ;
- Déchèterie de Paris 15^e - Porte d'Issy, gérée par la Mairie de Paris, réservée aux habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Sèvres.

Gardons nos trottoirs propres

Les trottoirs sont régulièrement nettoyés par les services de la ville et de GPSO. Les propriétaires de chiens

sont invités à ramasser à l'aide de sacs disponibles dans tous les accueils publics, chez les commerçants et au niveau de distributeurs installés sur les trottoirs (rue de la Fontaine Henri IV, aux Créneaux, à la Pointe de Chaville). En complément, quatorze saniciens, répartis dans la ville, sont mis à disposition de nos amis à quatre pattes.

GPSO, territoire durable

La protection et la valorisation de la nature et du cadre de vie constituent une priorité pour Grand Paris Seine Ouest. Avec 275 ha de parcs et jardins et 1 519 ha de bois et forêt, les espaces de nature représentent près de 39 % de la superficie totale du territoire. Le territoire comprend une grande diversité de milieux naturels qui nécessitent la mise en place d'une gestion adaptée.

Pour répondre à cet enjeu, GPSO a défini une stratégie de préservation de la nature et de la biodiversité qui constitue l'axe 2 de l'Agenda 21 « préserver l'environnement et le cadre de vie ». Cette stratégie concrétisée par l'élaboration d'un schéma de trame verte et bleue est labellisée par le Ministère de l'Écologie au titre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité 2011-2020 et présente un double objectif :

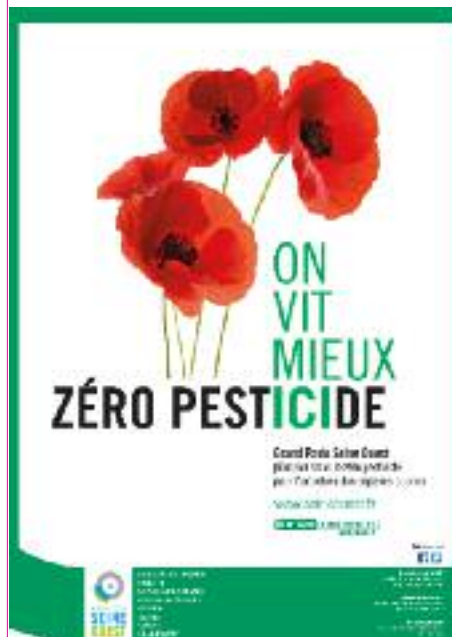
- Enrayer la perte de biodiversité en assurant son maintien et son développement ;
- Préserver le cadre de vie des habitants en développant les espaces de nature.

Dans ce contexte et pour répondre à ces enjeux, les équipes des services espaces verts ont mis en place une gestion différenciée (abandon des produits phytosanitaires depuis 2008 et modification des pratiques d'entretien) des espaces de nature :

- gestion durable des ressources lo-

cales (eau, air, biodiversité),

- gestion durable du patrimoine arboré,
- réduction des coûts de gestion,
- promotion d'un comportement exemplaire en matière environnementale et diffusion des bonnes pratiques auprès des habitants (en lien avec la Maison de la nature).



Cette gestion garantit un équilibre entre l'accueil du public dans les espaces verts, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Elle est plus respectueuse des cycles naturels de la faune et de la flore et permet de préserver la santé et le cadre de vie de chacun.

A l'instar de Boulogne-Billancourt où ce mode de gestion est appliqué depuis 2008, l'entretien de l'espace public (voirie et trottoirs) sans pesticide a été étendu progressivement en 2015 pour être atteint à 100 % sur l'ensemble du territoire en 2016, anticipant les échéances réglementaires en vigueur.



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST



Communauté d'agglomération depuis 2010 devenue territoire de la Métropole du Grand Paris depuis le 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Seine Ouest regroupe 8 villes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

Son territoire de 3 238 ha, dont 39 % d'espaces verts (parcs, jardins et domaines forestiers), offre un environnement privilégié à ses 315 868 habitants. Le niveau d'équipement et la performance des services publics, issus des compétences transférées par les villes et assurés au quotidien par près de 1 000 agents, participent à la qualité du cadre de vie.

Pôle économique incontournable et attractif, GPSO compte plus de 23 000 entreprises et commerces et constitue le 3^e pôle d'emplois d'Île-de-France avec 189 273 emplois. Les groupes, tels que Microsoft, Cisco Systems, HP, Gemalto, Bouygues Telecom, Coca-Cola, TF1,

BFM, Eurosport, ASO, SoLocal Group, Omnicom, Young & Rubicam, et bientôt La Poste et General Electric ont choisi le territoire.

Avec ses 7 conservatoires, le Cube, la Maison de la nature et deux complexes sportifs majeurs, GPSO s'attache à développer une offre pédagogique et une programmation culturelle, sportive et de loisirs riches et accessibles au plus grand nombre.



Territoire innovant, durable et numérique, GPSO est l'une des premières collectivités à avoir validé en 2013 son contrat de développement territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris. À ce titre, Grand Paris Seine Ouest a défini les grands enjeux urbains, économiques, culturels et environnementaux du territoire pour les 15 années à venir autour de « la ville numérique, créative et durable ».

Grand Paris Seine Ouest dispose de nombreuses compétences, désormais classées en deux catégories : les compétences obligatoires et les compétences supplémentaires.

Au titre de ses compétences obligatoires, GPSO est chargé de la politique de la ville, de l'assainissement et l'eau, de la gestion des déchets ménagers et

assimilés, du plan local d'urbanisme intercommunal, de l'aménagement d'intérêt territorial (dont les transports urbains), de l'action sociale d'intérêt territorial, des équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

GPSO exerce des compétences supplémentaires en matière de développement économique, d'équilibre social de l'habitat, de voirie et de parcs de stationnement d'intérêt territorial, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie), d'actions en faveur des eaux de surface souterraines et de pluie, d'espaces verts et boisés, de protection de la faune sauvage, de gestion de la Maison de la nature, d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, de ramassage scolaire, de soutien aux clubs sportifs ou sections de clubs féminins de très haut niveau, de mise en lumière des bâtiments remarquables.



Les espaces verts sont de compétence territoriale et sont gérés par GPSO, à l'exception de ceux de la ville de Meudon, toujours entretenus par les jardiniers communaux.

Les thématiques du fleurissement restent liées à chaque ville. L'objectif : personnaliser chaque territoire.



Les arbres d'alignement, sauf ceux le long des voies départementales, relèvent également de la compétence de GPSO.

Les délégations des élus

• Un vice-président délégué à l'espace public

Bernard Gauducheau
Vice-président de Grand Paris Seine Ouest délégué à la planification et suivi du Plan pluriannuel des investissements, aux espaces publics, à la voirie, aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, et à la propreté (Maire de Vanves).

• Une vice-présidente déléguée au développement durable

Christiane Barody-Weiss
Vice-présidente de Grand Paris Seine Ouest déléguée à l'environnement, au développement durable, aux espaces verts et aux déchets (Maire de Marnes-la-Coquette). Les parcs et jardins relèvent directement de sa compétence.

• Des directions spécialisées pour l'espace public :

Le directeur général des services

techniques et son adjoint s'appuient sur trois directions territoriales :

- La direction territoriale Nord gère le territoire de Boulogne-Billancourt,
- La direction territoriale Est gère les territoires d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves,
- La direction territoriale Ouest gère les territoires de Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.

Chacune d'elles a pour missions l'entretien et l'amélioration de l'espace public dans son ensemble : assainissement, éclairage public, voirie, gestion des déchets et de la propreté, ainsi que celle des parcs et jardins. De sorte qu'elles œuvrent à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Au sein des directions territoriales, les agents des parcs et jardins ont pour missions :

- la conservation et l'amélioration du patrimoine vert communal,
- l'entretien des espaces verts, dont le fleurissement saisonnier,
- les décorations florales des bâtiments communaux et manifestations,
- la sensibilisation à l'environnement,

- la surveillance, l'accueil et la médiation dans les squares,

- les interventions pour gérer les équipements hydrauliques et ludiques, la surveillance et le nettoyage des squares, la maintenance et le suivi d'interventions sur le mobilier urbain, autant de sujets faisant appel à un cadre réglementaire ou à une expertise spécifique.

Le service du patrimoine arboré

s'inscrit dans l'axe 2 de l'Agenda 21 de GPSO ("Préserver l'environnement et le cadre de vie" ; "Mettre en œuvre une gestion durable du patrimoine arboré"). GPSO confirme son attachement à la préservation des quelques 35 000 arbres de son territoire.

Grand Paris Seine Ouest

9 route de Vaugirard

CS90008

92197 Meudon cedex

0 800 10 10 21 (appel gratuit)

www.seineouest.fr

CHAVILLE

EN QUELQUES CHIFFRES



CG92 / Jean-Luc Dolmaire

Une artère touristique idéale

Chaville est placée à proximité des deux villes les plus visitées en France et dans le monde : Paris (13 km) et Versailles (5 km). Ancien domaine royal, elle a conservé quelques rappels au niveau de ses quartiers et de ses rues : Voie Royale, Pavé des Gardes, Marivel. Elle est également proche du parc de Saint-Cloud (Domaine national) et de la Manufacture Nationale de Sèvres.

Un cadre de vie exceptionnel

- 1350 m² de surface fleurie entretenue (ville classée "3 fleurs" au concours régional en 2004)
- 47 300 m² d'espaces verts
- 156 hectares de forêt avec les forêts de Meudon et de Fausses Reposes
- 23 km de sentes et chemins piétonniers et cyclables
- l'étang d'Ursine

Communes limitrophes

Au nord : Ville-d'Avray et Sèvres,

à l'est : Meudon,
au sud : Vélizy,
à l'ouest : Viroflay.

Canton des Hauts-de-Seine

Meudon-Chaville

Grand Paris Seine Ouest

Membre de la Métropole du Grand Paris, le Territoire Grand Paris Seine Ouest regroupe les villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville-d'Avray et Marne-la-Coquette.

Population

19 997 habitants (recensement 2016)
13 089 électeurs (mars 2016)

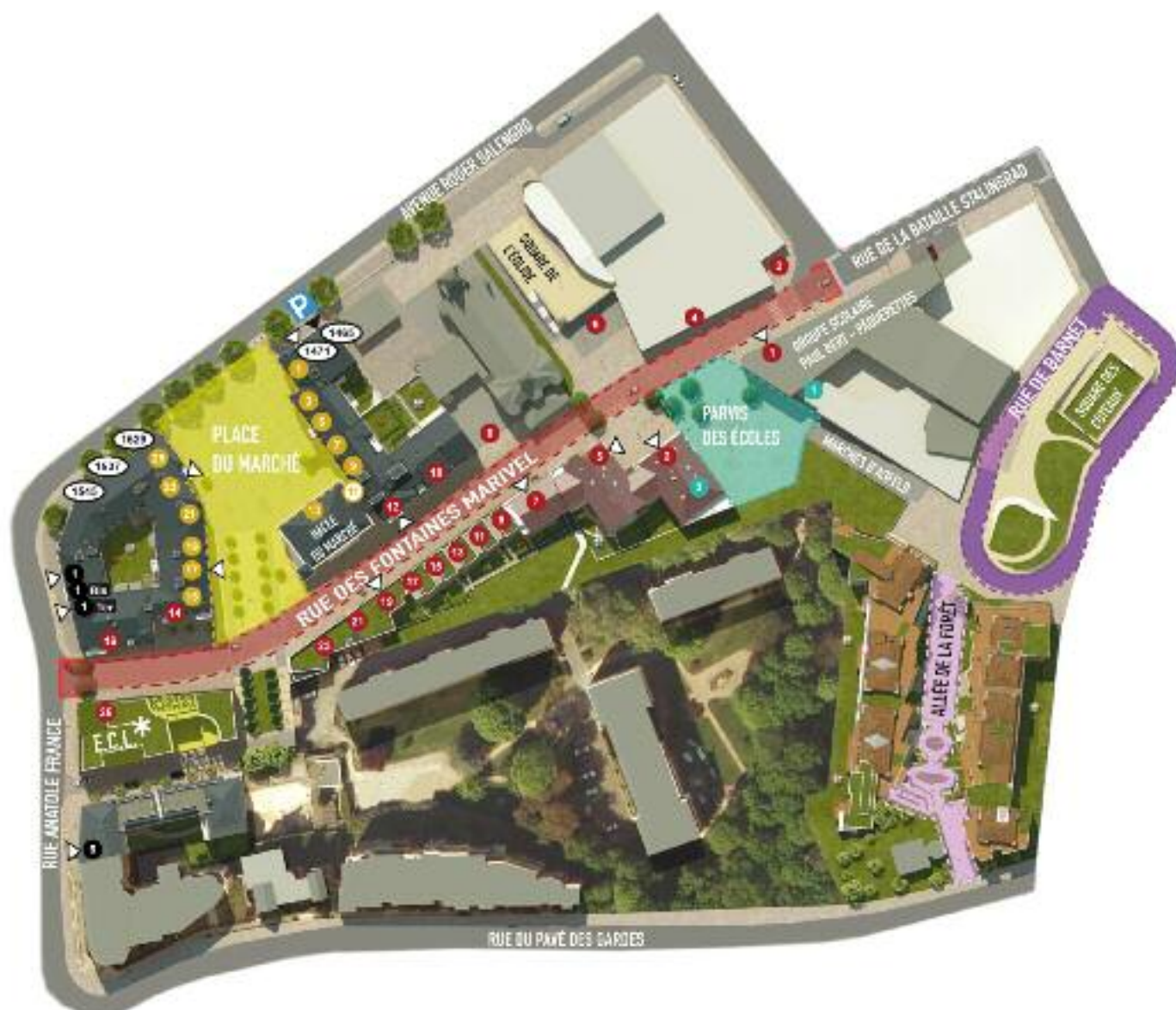
Des équipements performants

- Un collège et un lycée privés et un collège public à sections internationales
- Cinq écoles maternelles, trois écoles élémentaires, trois crèches collectives, un jardin d'enfants, deux crèches multi-accueil, une

crèche parentale privée, une crèche d'entreprises, trois micro crèches, un relais mixte, un lieu d'accueil Enfants parents (LAEP) et une Maison d'assistantes maternelles (MAM).

- 1245 logements neufs construits depuis 2001
- Un réseau de câblage en très haute définition (fibre optique)
- Une centrale de chauffage urbain (co-génération)
- Une salle de spectacles et de cinéma avec 637 places : "l'Atrium de Chaville"
- Un conservatoire de musique
- Une médiathèque
- Une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) : le 25 de la Vallée.
- Un stade, trois gymnases, sept courts de tennis, quatre courts de squash, trois dojos
- Un jardin d'arc
- Un terrain multisports
- Un atelier d'arts plastiques et de gravure

PLAN D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU **CENTRE VILLE**



FAIRE DESCENDRE LA FORÊT VERS LE CENTRE VILLE



ouvrirait le centre urbanisé sur son environnement boisé.

Avec le programme « Cœur boisé », inauguré le 14 juin dernier le végétal prend possession du bâti dans une mise en scène de la forêt qui descend vers la ville, il occupe le paysage et l'architecture. La forêt n'est plus à la porte de la ville, elle vient chercher le promeneur avec ses parfums, ses couleurs et ses bruissements.

L'allée de la Forêt, liaison piétonne entre la forêt et le centre ville est généreusement plantée d'essences variées, telle une cascade végétale. Une succession de petits immeubles en gradins avec terrasses végétalisées tissent le lien entre le centre ville et la forêt. Les bâtiments, dont le bois provient des forêts tempérées européennes, participent à la prolongation de l'élément végétal sur le bâti, dans le bâti, et autour du bâti.

Pour les architectes du 25 de la Vallée - qui abrite la MJC, l'idée des « façades forestières », qui forment une sorte de cocon enveloppant le bâtiment, leur est venue de la proximité des forêts. Elles symbolisent la qualité de l'environnement qui prend possession de l'espace public avec tout ce que cela comporte : respect des arbres, terre-pleins...

L'ensemble des projets urbains du nouveau centre ville s'insère dans un paysage urbain pensé et maîtrisé.

L'aménagement paysager de ses espaces publics, de ses voiries, avec la création de deux mails verts ouvrant sur la forêt, est un lieu propice à la promenade, espace de respiration réhabilitant la vallée du ru de Marivel entre les deux co-teaux.



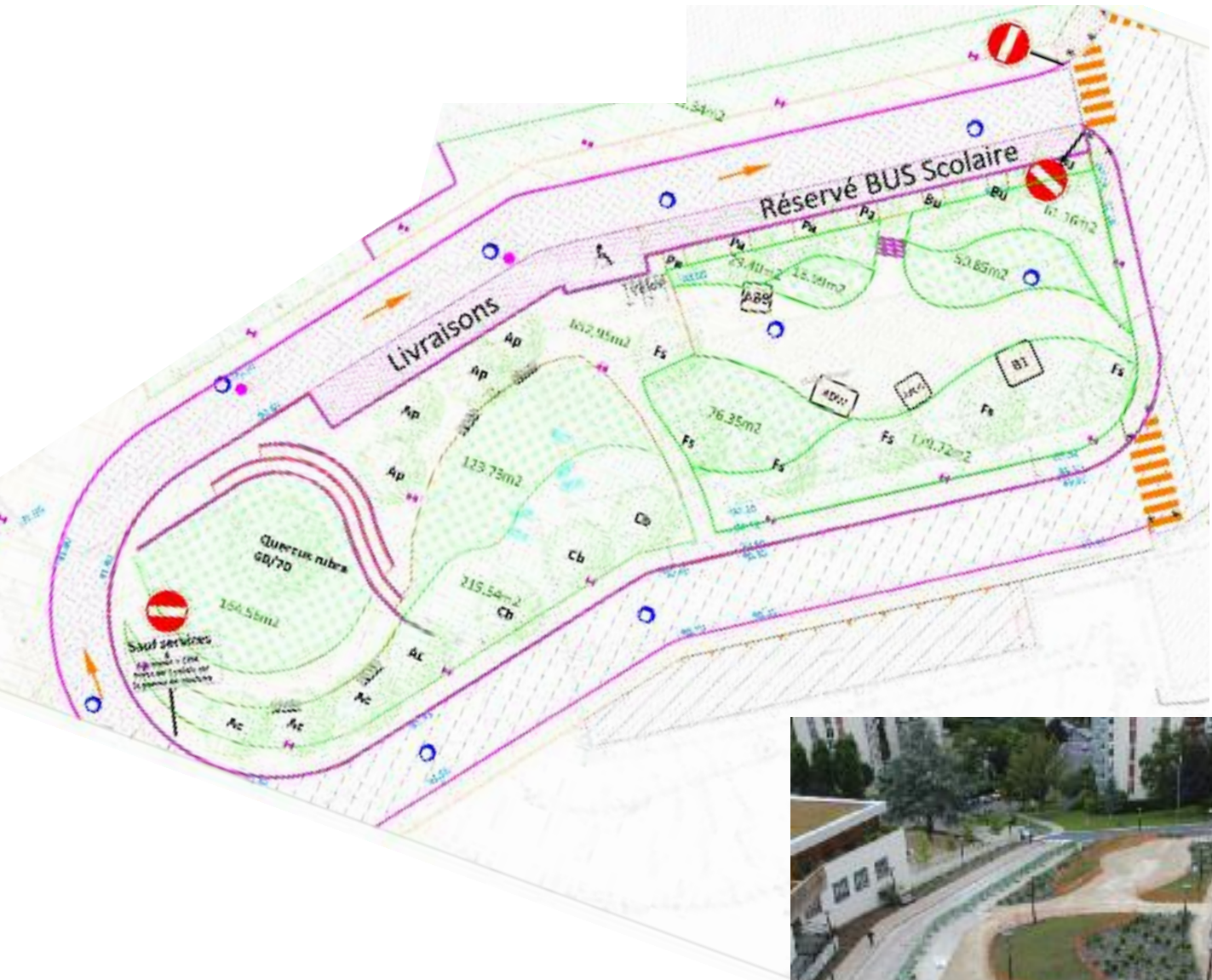
Ancien domaine royal, Chaville s'est développée le long de sa grande voie historique, baptisée aujourd'hui avenue Roger Salengro, qui relie Paris à Versailles au creux d'une vallée boisée.

Résidentielle par excellence, elle offre un cadre de vie à ses habitants et se distingue par son patrimoine

naturel exceptionnel. Les forêts domaniales de Meudon et Fausses-ripes, le parc forestier de la mare Adam et de nombreux espaces verts occupent en effet presque la moitié de son territoire.

Le projet Cœur de Ville lancé par la ville proposait de créer à terme deux perspectives dont l'une d'entre elles

AMÉNAGEMENT DU SQUARE DES COTEAUX



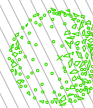
Aménagement des Coteaux

Echelle 1/250

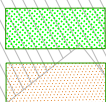
Modifié le 5.02.2016



Massifs arbustifs
(Cornus alba, Corylus
maxima, Choisya
ternata, Hedera)



Pelouse



Stabilisé

Ap Acer platanoïdes
Ac Acer campestre
Cb Carpinus betulus cépée
Fs Fagus sylvatica branchu
Bu Betula utilis cépée
Pa Prunus accolade

GESTION DES ARBRES À CHAVILLE

Sur le territoire de Chaville :

- 863 arbres répartis sur 61 sites,
- 79 essences dont 38 représentées par moins de 5 sujets,
- 98 % de tailles en forme libre, 2 % en forme architecturée,
- 95 % des pieds d'arbres gérés naturellement (très peu de minéralisation),

Un technicien dédié à la Direction Territoriale Ouest effectue le suivi et les engagements sur le territoire de Chaville ; il gère avec le chef de ser-

vice des Parc et Jardins, les demandes de la Ville.

Les campagnes d'élagages programmées sur Chaville, le sont aussi, en continuité, sur Sèvres et Ville-d'Avray (autres communes de la DTO) par un prestataire unique dans un souci d'homogénéisation et de rationalisation des moyens mis en œuvre. Quand la prestation ne justifie pas le recours à celui-ci, une équipe de terrain du Service du Territoire Arboré est disponible à la de-

mande pour effectuer des tailles en collaboration avec les jardiniers de la Ville.

Depuis septembre 2011 le bilan phytosanitaire et la cartographie SIG permettent de géo-localiser les arbres (suivi facilité).

La replantation des arbres du centre ville fait l'objet d'une collaboration avec les aménageurs.

Les nouvelles plantations prévues sont choisies conjointement en pépinière.



RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES PAR ESSENCES

N°	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	EFFECTIF
17	<i>Cedrus libani ssp. Atlantica Battand. Et Trabut "Glauca"</i>	Cèdre bleu	9
54	<i>Quercus robur L.</i>	Chêne pédonculé	8
110	<i>Pinus nigra var. maritima (Ait.) Melville</i>	Pin laricio (de Corse)	5
8	<i>Aesculus hippocastanum L.</i>	Marronnier commun	4
15	<i>Cedrus deodora G. Don</i>	Cèdre de l'Himalaya	4
16	<i>Cedrus libani ssp. Atlantica Battand. Et Trabut</i>	Cèdre de l'Atlas	3
26	<i>Fagus sylvatica L.</i>	Hêtre commun	3
30	<i>Juglans regia L.</i>	Noyer royal	2
41	<i>Populus alba L. "Pyramidalis" (= "Bolleana")</i>	Peuplier blanc fastigié	2
68	<i>Sequoiadendron giganteum Buccholz</i>	Séquoïa géant de Californie	2
126	<i>Cedrus libani A. Rich.</i>	Cèdre du Liban	2
3	<i>Acer platanoides L.</i>	Erable plane	1
13	<i>Carpinus betulus L.</i>	Charme commun	1
37	<i>Pinus nigra Arn.</i>	Pin noir	1
40	<i>Platanus x acerifolia Willd</i>	Platane commun	1
56	<i>Salix x sepulcralis Simonkai var. chrysocoma Meikle</i>	Saule pleureur doré	1
58	<i>Salix matsudana Koidz. "Tortuosa"</i>	Saule tortueux	1
80	<i>Taxus baccata L.</i>	If commun	1
101	<i>Quercus petrae (Mattuschka) Liebl.</i>	Chêne rouvre	1
104	<i>Fagus sylvatica f. purpurea (Ait.) Schneid.</i>	Hêtre pourpre	1
140	<i>Pinus strobus L.</i>	Pin de Weymouth	1

UN PARCOURS FLEURI DANS LA VILLE

PLAN DE LA VILLE AVEC LES SITES À VISITER



LISTE NOMINATIVE DES LIEUX **FLEURIS**



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Hôtel de ville + extension 2 RD910 + Puits sans vin 3 Saint Thomas 4 La Pointe 5 St Paul 6 St Hubert 7 Jardinière Gaston Boissier 8 Audonnet 9 Cheminement Anatole France 10 Entrée Parc François Mitterand saynète pérenne 11 Jardinière du Pavé des Gardes 12 Entrée de ville/Totem/Chêne de la Vierge 13 Jeu de boules Sente Fontaine Henri IV 14 Passerelle 15 Mail Marivel | <ul style="list-style-type: none"> 16 Bas Chaville 17 Atrium 18 De Gaulle saynète pérenne 19 Blanchisseurs saynète pérenne 20 Square des Coteaux 21 Les marches d'Alsfeld 22 Maison de l'Enfance et de la Jeunesse 23 Réhabilitation talus Paul Vaillant Couturier 24 Entrée jardin pédagogique 25 Jardins fruits rouges + vigne + mare pédagogique A Terrasse école Ferdinand Buisson B Terrasse école les Pâquerettes C Terrasse MJC de la Vallée D Terrasse gymnase Halimi E Terrasse crèche Les Noisetiers |
|---|---|

Quelques unes des nouvelles variétés utilisées en 2016

- Echinacea « Coconut Lime »
- Phragmite variegata
- Acalypha "Jungle Cloak"
- Synadenium Atropurpureum
- Persicaria amplexicaulis "Fat Domino"
- Aeonium Atropurpureum "Zwartkop"
- Sorghun "Apache"
- Alocasia Wentii "Plumbea Nigra"
- Linaria Purpurea "Sprindidee White"
- Alstromeria "Mona Lisa"
- Pseudoéranthémun "Carruthersii"
- Spilanthes "Peek a boo"
- Rynchospora colorata
- Selinum wallichiana
- Lobelia x spéciosa "Tania"

ZOOM SUR LE QUARTIER DE LA PASSERELLE



BEL EMBLUMÉ ET BEAUX ATOURS ! (QUARTIER « LA PASSERELLE »)

Hollandskriel – C'est son nom. Il est de petite taille, un peu nain donc et coq. Vole fort bien et se perche sur les arbres pour ...dormir. Mais surtout, il possède un plumage très haute couture lui donnant une allure et un panache sans égal. C'est cette apparence hors norme, toute empreinte de tonalités automnales qui sera le déclic du parti-pris coloriste de la saynète végétale du quartier de « La Passerelle ». Ainsi le noir lustré sera porté par les Basilic « Osmin »,

les Colocasia « Black Coaral » ou des Eucomis « Sparkling Burgundy ». Les ocres chatoyants seront quant à eux servis par les Heuchera Caramel, des Libertia peregrinans, soulignés, des bien nommés, Rudbeckia « Autumn' Colors ».

Les reflets acajou ne seront plus très loin via le dahlia Roi René et autre Ratabida « Red Midget » suivi de près par des tons marron en représentation, à l'aide de gourmands Coleus « Chocolat », de plantureux Synadenium ou d'une petite colonie d'Oxalis « Dark Forme ». Ne restent plus que les détails -

Un zeste de lumière bouton d'or irisé et c'est le Dahlia « Souvenir d'été » qui à lui seul se chargera d'envelopper ces subtilités « coloristiques », encore quelques pointes de rouge velours et de grenat capiteux, puis là ce seront les Helenium « Moerheim Beauty » et les Zinnia « Météor » qui auront toute latitude pour manœuvrer. Comme quoi il n'est pas toujours nécessaire de vouloir être le plus grand pour être vu et se faire remarquer.

PRÉSERVER ET EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE



Les enjeux écologiques sont aujourd'hui au cœur des politiques publiques. À l'échelle nationale, cet intérêt croissant s'est traduit par la tenue du Grenelle de l'environnement. La Ville de Chaville, quant à elle, s'est lancée dès 1996 sur le chemin d'un développement durable. L'aménagement des espaces verts répond ainsi à un double objectif : embellir l'espace public, tout en respectant l'équilibre de la nature. Un challenge qui confère à la Ville une partie de son identité.

Une meilleure gestion de l'eau

En ce qui concerne la gestion de l'eau – élément indispensable à la nature mais source parfois de gaspillages – l'arrosage automatique intégré a progressivement été mis en place. Il est aujourd'hui installé sur 27 sites à travers la commune. En fonctionnant la nuit et si nécessaire, ce système est synonyme d'économie : en limitant le phénomène d'évaporation, la quantité d'eau utilisée est moindre. Dans le même temps, des sources ont été captées et canalisées. Au Val Saint Olaf, ce dispositif a permis la création d'une mare, qui

sert de vivier aux batraciens. En outre, dès 2007, les services de la Ville (techniques et espaces verts) se sont équipés de récupérateurs d'eau de pluie - d'une capacité de 3000 litres - destinés à l'arrosage des fleurs. Parallèlement, l'utilisation de plantes moins gourmandes en eau s'est généralisée. Depuis une dizaine d'années maintenant, les graminées et plantes vivaces couplés à des arbustes ciblés et des bulbes pérennes ornent ainsi les massifs de la commune.

Priorité au "bio"

Autre préoccupation constante des

jardiniers de la Ville : diminuer de manière drastique le recours aux produits phytosanitaires. 0 pesticide sur l'ensemble du territoire (à titre exceptionnel, en cas d'attaque d'envieure, une "trousse de secours" est disponible, dotée de produits alternatifs à base d'acide pélargonique et d'huile de colza, type Pruzit utilisable en culture BIO).

Le désherbage thermique et le désherbage manuel s'est substitué aux produits sur des sites sensibles comme les écoles et les squares.

Depuis 2008, dans les serres la production est gérée en PBI (Protecton biologique intégrée) via l'emploi "d'auxiliaires".

Le principe : certaines cultures subissent l'attaque de ravageurs (aleurodes, pucerons, trips). Pour éviter l'emploi de produits phytosanitaires, des prédateurs de ces ravageurs sont introduits dans les serres permettant ainsi leur destruction sans aucune incidence sur les dites cultures.

Cette méthode s'avère donc respectueuse à la fois de l'environnement et du cycle de la nature.

La gestion des déchets verts

Située en bordure de forêt au Val Saint Olaf, une plateforme de compostage permet d'entreposer tous les déchets verts collectés par le service. Processus biologique contrôlé qui se déroule en présence d'air, le compostage convertit la matière organique en un produit stable et sain, réutilisable en tant que terreau pour améliorer la qualité des sols.

Quant aux branchages ou coupes d'élagages, ils sont broyés, puis réutilisés en paillis sur l'ensemble des massifs. Toutes ces actions respectueuses de l'environnement sont enfin complétées au quotidien par l'utilisation de véhicules électriques et la diminution d'achats d'outils thermiques pour les jardiniers au bénéfice d'outils électriques.

Le dosage entre plantes pérennes et annuelles

Une véritable réflexion a été menée pour allier l'éphémère et le durable. "Aujourd'hui, il y a moins de massifs de plantes annuelles, mais ils sont plus importants", précise Nelson Palacin. En 15 ans, le nombre de jardinières présentes à Chaville est ainsi passé de 100 à 30. Plus de 300 variétés sont utilisées en été, avec une diversification des formes et structures des massifs. Quant aux plantes pérennes – vivaces, arbustes, graminées et végétaux qui supportent bien le manque d'eau – elles sont plus visibles, notamment en entrée de ville. Entre le fleurissement saisonnier et pérenne, l'équipe des jardiniers s'est donc attelée à créer un dosage complémentaire et harmonieux. Sur ce sujet deux articles dans la presse professionnelle : "*Un jardinier sans fausse note*". Magazine Les cahiers du Fleurissement mai 2013 ; "*La mixité heureuse*" Embellissement végétal à Chaville. Magazine de Ville en Ville mars 2016.



INITIATIVES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'opération "Forêt propre"

Avec 156 hectares de forêt (soit 44 % de son territoire), la Ville de Chaville possède un "capital" précieux mais fragile. Depuis 2001, encouragée par l'Office National des Forêts (ONF), Chaville organise un ramassage des ordures et des détritiques qui polluent les sites des forêts de Meudon et de Fausses Reposes, en partenariat avec des associations. Toutes les communes limitrophes de la forêt et leurs associations sont partenaires de l'opération. Cette action est à destination tantôt des enfants, tantôt des adultes.

Le concours des "Maisons et balcons fleuris"

Balcons, terrasses, fenêtres, jardins... le Concours des Maisons et Balcons fleuris a pour objectif d'inviter les Chavillois à fleurir leur maison ou immeuble et ainsi contribuer

à l'embellissement de leur ville. En juillet 2012, 45 participants ont répondu à l'appel, 49 en 2013, 47 en 2014, et 52 en 2015. Chaque année, le jury est particulièrement sensible à la qualité, l'originalité, la couleur et la diversité des végétaux, et bien sûr à l'entretien, mené avec des pratiques liées au développement durable.

Les jardins familiaux et partagés

À Chaville les amateurs de jardinage qui n'ont pas de terrain peuvent louer une parcelle d'environ 50 m² à la ville. En tout, la ville dispose de 35 jardins familiaux répartis sur trois sites : le Val Saint-Olaf (22 jardins), l'impasse de la Fontaine Henri IV (8 jardins) et l'impasse des Châtres-sacs (5 jardins).

Le jardin partagé de la Brise, situé en face du 90 rue Guillemot, aménagé par l'association Espaces en partenariat avec la Ville de Chaville

a été inauguré le 25 juin dernier. Il offre aux Chavillois passionnés de jardinage et désireux de renouer avec les produits de la nature, de partager un lieu de convivialité et d'échanges, tout près de chez eux. Les Chavillois intéressés peuvent devenir jardiniers-adhérents en contactant l'association Espaces : jardin.brise@association-espaces.org

Les vignes en fête

La vigne, en milieu urbain, vestige d'une activité présente au Moyen-Âge, participe à l'image de la ville et contribue à la qualité de son cadre de vie. Le 4 octobre dernier, il y avait affluence sur les coteaux de Chaville pour les vendanges du Chavignon. Quatre cents pieds de Pinot noir et de Gamay ont subi une météo moyenne l'été dernier, mais cela n'a pas empêché la cueillette du raisin et le pressage des grappes.

Visites pédagogiques du service Espaces verts

Plants, semis, serres, fleurs... la gestion des jardins et des espaces verts de la ville n'aura bientôt plus de secrets pour les Chavillois. À la demande des enseignants, des visites pédagogiques sont proposées régulièrement par le service aux écoles élémentaires, au collège Saint-Thomas et aux centres de loisirs. Démonstrations, plantations, visites des serres, les jeunes Chavillois deviennent à leur tour des jardiniers en herbe.

Les jardins pédagogiques dans les centres de loisirs

Depuis 11 ans, la Ville initie les tout-petits au jardinage par le biais de jardins pédagogiques dans les centres de loisirs. Un animateur encadre ces ateliers qui permettent aux enfants de se familiariser avec les légumes, les plantes vivaces et autres herbacées.

Parcours sportif à la Mare Adam

En 2009, en partenariat avec l'ONF, la ville de Chaville a aménagé un parcours sportif dans le parc de la Mare Adam. Ce parcours est en accès libre et ouvert à tous. Sur environ 1 km, différents ateliers et agrès sont à la disposition du public, dont trois pour l'échauffement et un pour l'étirement.

La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse a reçu le label "École en herbe" par la Maison de la Nature de Grand Paris Seine Ouest



Le label "École en herbe" récompense le projet de préservation et de

valorisation de la biodiversité locale mené dans le jardin de la rue Carnot, attenant aux vignes. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à respecter et à comprendre la nature. Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, de nombreuses actions ont été mises en place, ces derniers mois, pour sensibiliser les jeunes Chavillois au respect de l'environnement et à l'écologie. Avec la création de la mare pédagogique, ils peuvent observer et identifier des espèces animales et végétales, l'interaction entre les espèces et avec leur milieu et comprendre les évolutions saisonnières... cet espace de nature constitue un véritable outil pédagogique pour les enfants, il est devenu le lieu emblématique de la ville pour le développement des actions d'éducation à l'environnement.

Les toitures végétalisées

Chaville veille à la qualité environnementale des constructions, notamment par l'installation systématique de toitures végétalisées sur les bâtiments publics. Ainsi le gymnase Halimi, la crèche des Noisetiers, le groupe scolaire Ferdinand Buisson mais aussi le Groupe Scolaire Paul Bert (école des Pâquerettes) et la MJC du 25 de la Vallée sont équipés de toitures végétalisées. Ces équipements permettent d'inscrire ces bâtiments dans le paysage chavillois constitué à 44% de sa surface de forêts. Ils permettent également d'améliorer le climat urbain par l'augmentation des surfaces d'évapotranspiration et participent à l'isolation thermique et acoustique des locaux.

Le Conseil communal de Développement durable

Approuvé lors du Conseil municipal du 27 mars 2009, le Conseil communal de Développement durable de la Ville de Chaville (CC2D) est chargé d'émettre des avis et propositions dans les domaines d'action de la commune, en matière de développement durable. Ses membres, répartis en quatre collèges (acteurs

socioprofessionnels ; experts, personnes qualifiées, associations, élus), travaillent sur plusieurs thèmes tels que : la stratégie de développement durable de la commune et son évaluation, le contenu et la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, la charte de développement durable de la ZAC centre ville, et le Plan de Protection de l'atmosphère, ou encore la gestion des eaux claires sur la ville.

Semaine européenne du développement durable

Du 28 mai au 4 juin dernier, Chaville a consacré la semaine du développement durable au thème "Nature en Ville, pour une biodiversité urbaine durable". Un événement marquant de l'engagement de la Ville pour la promotion d'une écologie positive et constructive. Services municipaux, associations et commerçants se sont associés pour faire de "Nature en Ville" un moment fort de l'année. La biodiversité urbaine était au cœur des préoccupations et des animations. Car, comme l'explique Klaus Toepfer, ancien directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement "la course vers le Développement durable se jouera dans l'espace urbain". Un enjeu de taille puisque, selon l'INSEE, 75% de la population française vit désormais en ville.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



abris pour les insectes et les oiseaux, des circulations continues pour la faune. Les aspects didactiques ne sont pas négligés : observations naturalistes, développement de la connaissance à l'échelle communale par des conférences, des ateliers, etc.

Chaville s'associe en cela à la conservation de la biodiversité qui s'étend à tous les secteurs d'activité sur l'ensemble du territoire. La France a adopté en 2004 la stratégie nationale pour la biodiversité ; cette stratégie a été largement renforcée par le Grenelle de l'environnement, notamment à travers la trame verte et bleue. Outil d'aménagement du territoire, constituée de grands ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons, ces trames sont bien identifiées sur Chaville. Elles permettent de créer une continuité territoriale pour favoriser le déplacement des espèces tant animales que végétales et d'améliorer la biodiversité.

Sur l'ensemble de la planète, la biodiversité - la diversité de la vie, depuis les bactéries jusqu'aux organismes évolués, depuis les espèces jusqu'aux écosystèmes - est en déclin. En quelques décennies, les altérations et les destructions causées par l'homme aux écosystèmes naturels ont crû à un rythme inquiétant. On estime que le nombre des espèces connues - et nous sommes loin de les connaître toutes - a décliné d'environ 40% depuis les années 1970.

Chaville possède un patrimoine naturel et horticole digne d'intérêt. À nous de le préserver et de le développer.

Chaville est dotée de deux massifs forestiers représentant à eux seuls 44% du territoire communal. Ils sont gérés par l'Office National des Forêts. La Ville, à travers ce patrimoine naturel comme dans le tissu urbain, a le souci de préserver la biodiversité, en agissant localement et en participant à la réflexion nationale et régionale qui se poursuit actuellement.

À l'échelle de Chaville, beaucoup d'actions sont menées dans ce sens. La Ville a passé une convention avec l'ONF pour la gestion des lisières de forêt. À l'échelle urbaine, la transparence des clôtures, les anfractuosités des murs et des constructions sont encouragées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ces milieux constituent des



SERVICE ESPACES VERTS
1456 avenue Roger Salengro 92370 Chaville
www.ville-chaville.fr

GRAND PARIS SEINE OUEST
9, Route de Vaugirard - 92196 Meudon cedex
www.seineouest.fr